

01

Exportations

Les destinations des blés tendres

Chaque année, l'agriculture française exporte quelque 15 millions de tonnes de blé tendre vers une cinquantaine de pays. Qui sont nos principaux clients ?



Le port de Rouen.

La dernière campagne d'exportation du blé tendre a été plutôt soutenue. 15,7 millions de tonnes de céréales ont été exportées en 2004-05 via l'un des 12 ports français, soit 2,7 millions de tonnes de plus que la campagne précédente. Commercialisant une récolte abondante et de qualité, cette campagne contraste avec la campagne 2003-04, qui offrait de faibles disponibilités.

Charles Baudart
c.baudart@perspectives-agricoles.com

Céline Ansart
cansart@unigrains.fr
Unigrains

Source : ONIC

La hausse de ces transactions s'explique par un recul des cours par rapport à la campagne passée, qui dope l'utilisation et l'achat des céréales au niveau mondial. De plus, de nombreux acheteurs étrangers, soucieux de diversifier leurs approvisionnements, ont opté pour les blés français. Le volume réalisé est malgré tout en deçà des volumes de la précédente décennie. Sur l'intracommunautaire, nos blés ont subi la concurrence du maïs ainsi que celle des blés européens. Sur pays tiers, dans un contexte de vive concurrence internationale, de parité euro/dollar défavorable à nos productions et de taux de fret élevés, les restitu-

tions réalisées par Bruxelles sont restées insuffisantes et n'ont pas permis d'éviter d'importantes mises à l'intervention.

Au pays des tulipes

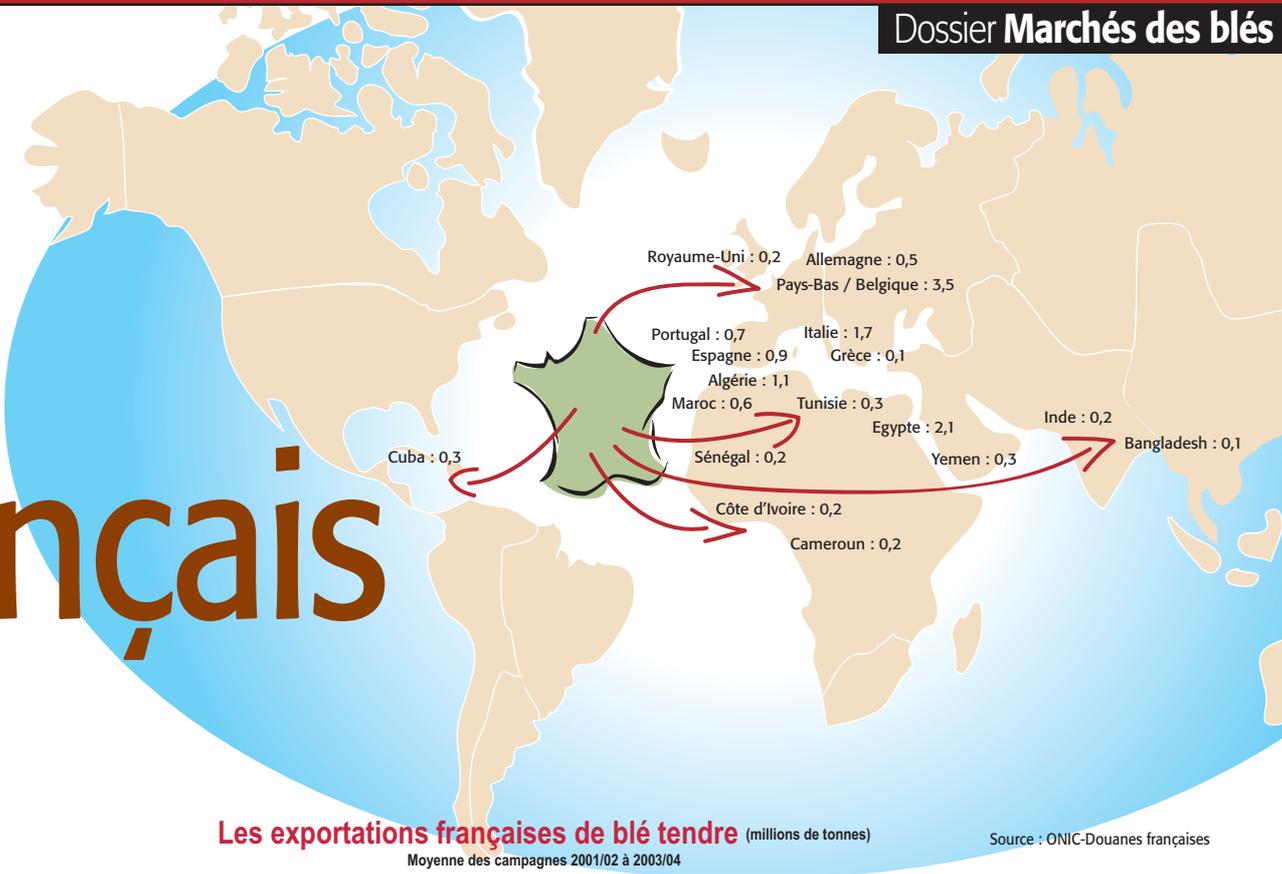
Parmi les principaux clients de la France figurent nos voisins européens. Les ventes vers les membres de l'Union Européenne (à 25) ont dépassé les 8,7 millions de tonnes en 2004-05. Un volume en très léger recul par rapport à la campagne 2003-04 (-140 000 t), mais nettement supérieur à 2002-03 (+1,7 Mt) et 2001-02 (+1,4 Mt), où les blés issus des pays de la Mer Noire avaient joué le rôle de trublion sur le marché européen. Le maintien de nos

ventes intracommunautaires a également été obtenu en raison des difficultés logistiques rencontrées par les Nouveaux Etats Membres (NEM), à la tête de récoltes particulièrement abondantes, qui ont limité leur présence sur le marché.

Les Pays-Bas figurent en tête, avec 2 millions de tonnes achetées en 2004-05. Viennent ensuite l'Italie (1,8 Mt), la Belgique (1,7 Mt) et l'Espagne (1,6 Mt). Ces 4 pays représentent plus de 80 % des exportations françaises vers l'UE et 45 % du total des exportations totales.

Les ventes vers les NEM n'excèdent pas 1 % de nos livraisons vers l'Union Européenne.

français



Les exportations françaises de blé tendre (millions de tonnes)
Moyenne des campagnes 2001/02 à 2003/04

Source : ONIC-Douanes françaises

De gros volumes vers le Maghreb

Sur la dernière campagne, les volumes exportés vers le reste du monde dépassent les 7 millions de tonnes, soit une progression notable par rapport à la précédente (+ 67 %).

Ces pays « tiers » étaient au nombre de 48 en 2004-05, répartis sur tous les conti-

nents. Plusieurs régions du globe se distinguent cependant pour l'importance des transactions réalisées.

Le Maghreb constitue la première destination du blé français hors UE, avec 40% des volumes « pays tiers » et 17% de l'ensemble des exportations de blé tendre. L'Algérie réalise l'essentiel des volumes avec 1,8 Mt de blé, soit le double de

l'an passé. Pour 2004-05, ce pays est le second client de la France, derrière les Pays-Bas et devant l'Italie. Acheteur régulier, le Maroc a, quant à lui contracté 800 000 t de notre production.

Bien qu'ils diversifient leurs approvisionnements en fonction de la compétitivité de chaque origine, d'autres pays méditerranéens sont acheteurs de blés français. C'est le cas notamment de l'Egypte. En 2003-04, le Caire a privilégié les blés australiens et américains pour revenir depuis aux blés français. Les volumes exportés sont passés de 130 000 tonnes à 1,7 Mt. L'Egypte devient ainsi la quatrième destination des blés français.

L'Afrique de l'Ouest achète traditionnellement d'importants contingents de blés français. Le seuil du million de tonnes est franchi depuis 2003-04. Les exportations se concentrent sur le Sénégal (332 000 t en 2004-05), la Côte d'Ivoire (259 000 t) et le Cameroun (219 000 t).

Un nouveau client de taille

Parmi les pays de la Mer Rouge, seul le Yemen fait figure de

client fidèle. Le pays diversifie pourtant lui aussi ses approvisionnements. Les volumes exportés ont atteint 149 000 t en 2004-05, contre 183 000 t en 2003-04 et 388 000 t en 2002-03.

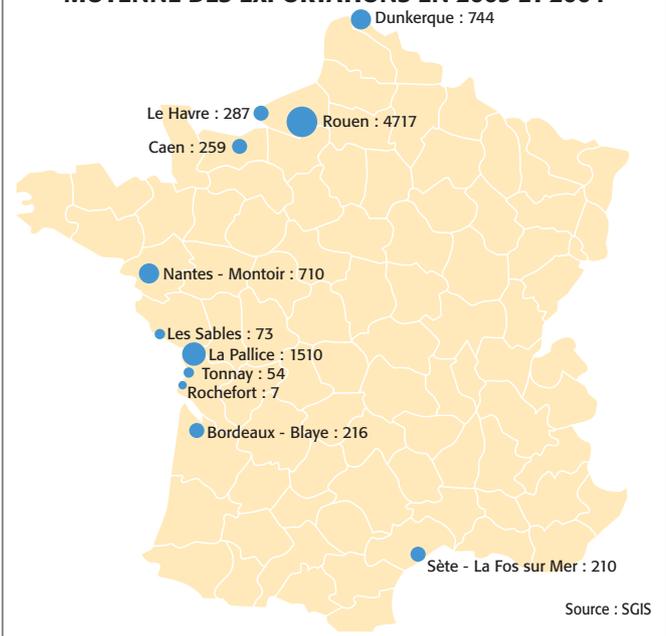
Notre tour du monde se termine en Asie, notons que la Chine, qui n'était pas jusqu'à présent amateur de blé français, a acheté près de 700 000 tonnes en 2004-05. Le géant asiatique se hisse ainsi au 9^e rang des acheteurs de blés français, devançant l'Allemagne et le Sénégal. ■

Pays	Volume (t)	Rang
Pays-Bas	2 002 048 t	1
Algérie	1 844 894 t	2
Italie	1 831 985 t	3
Egypte	1 710 702 t	4
Belgique	1 707 823 t	5
Espagne	1 603 564 t	6
Maroc	817 053 t	7
Portugal	773 444 t	8
Chine	667 358 t	9
Allemagne	373 014 t	10

Ces 10 pays représentent 73 % du total exporté sur la campagne. La « campagne 2004-05 » correspond à la période de commercialisation de la récolte 2004, allant de juillet 2004 à juin 2005.

D'où partent les blés français ? (en milliers de tonnes)

MOYENNE DES EXPORTATIONS EN 2003 ET 2004



Source : SGIS



Près de 700 navires accostent chaque année au port de Rouen.

Port de Rouen : la place forte des céréales

Au centre d'un bassin de production prospère, le port autonome de Rouen est le premier site exportateur de céréales de France et d'Europe. Sur la dernière campagne, plus de 5,4 millions de tonnes de blé tendre sont partis de la capitale normande.

Premier port d'Europe, le port de Rouen réalise plus de la moitié des exportations françaises, suivi par les six autres ports autonomes français (Dunkerque, Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille et la Pallice). De 5 à 7 millions de tonnes de céréales sont expédiées chaque année vers une quarantaine de pays, en fonction des marchés. Le

tiers des volumes qui passent au port de Rouen sont issus des régions Normandie et Picardie. « *Vient ensuite le Centre, l'Île-de-France, puis dans une moindre mesure la Champagne-Ardenne et la Bourgogne* » commente Manuel Gaborieau, responsable du suivi du secteur céréalier au port autonome. L'activité du port a largement orienté la production de cet

Hinterland : dans les années 90, les efforts qualitatifs des producteurs ont permis au port de Rouen de conserver ses marchés. « *Tous les opérateurs savent différencier les lots pour satisfaire leurs clients, et répondent à un cahier des charges très précis* » appuie Manuel Gaborieau. L'acheminement jusqu'aux silos portuaires est assuré en très grande majorité et de plus en plus par camion (près de 80 %), le rail ayant considérablement perdu du terrain (-10 % sur 2003-04) et la voie fluviale peinant à se développer. Quatre entreprises de stockage portuaire sont présentes à Rouen, pour 7 sites et une capacité de stockage globale de 1,2 million de tonnes. Au total, près de 700 bateaux accostent chaque

année sur les quais de Seine pour charger des céréales. Des navires qui peuvent atteindre 280 m de long et qui peuvent peser 150 000 tonnes. Le tonnage le plus fréquent se situe néanmoins entre 50 et 70 000 tonnes. Le port de Rouen dispose d'un outil de chargement très performant, qui permet de charger jusqu'à 100 000 tonnes de céréales par jour. Avec des coûts d'affrètement de plusieurs dizaines de milliers d'euros par jour, un jour gagné fait la différence. Une dizaine de jours plus tard, le navire accostera dans le port de Casablanca. Il faut 15 jours pour rejoindre Dakar et 60 jours pour approcher la côte chinoise. ■

Charles Baudart